

Un deuxième appareil de crémation pour le crématorium de Troyes Champagne Métropole situé à Rosières-près-Troyes

Le **recours à la crémation** concerne aujourd'hui près de **4 obsèques sur 10 en France**, un chiffre en progression constante et confirmé au cours des derniers mois.

Dans ce contexte, Troyes Champagne Métropole et son délégataire, la Société des Crématoriums de France (SCF), ont procédé à l'**installation d'un second appareil de crémation** au sein du crématorium situé à Rosières-près-Troyes. Cette opération, prévue par le contrat de délégation de service public en vigueur jusqu'en 2033, vise à répondre à l'évolution des pratiques funéraires et à adapter le service aux besoins actuels.

Mis en service récemment, ce nouvel appareil permet de réduire les délais d'attente, qui pouvaient parfois atteindre une semaine. Il a été installé dans la zone technique existante, conçue dès l'origine pour accueillir cet équipement.

L'objectif est de ramener les délais de crémation à **2 ou 3 jours maximum**, tout en assurant la continuité du service dans des conditions adaptées.

Suite à une enquête publique, la Communauté d'Agglomération Troyes Champagne Métropole a confirmé l'intérêt général de l'opération lors de son conseil communautaire du 22 mai 2025 et a obtenu l'autorisation environnementale nécessaire.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de **continuité du service public funéraire**, en lien avec les besoins identifiés du territoire.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr